

Les problèmes posés par la traduction de l'arabe ancien en français moderne

Gérard Troupeau

Volume 31, Number 1, mars 1986

Traduction et terminologie médicale
Medical Translation and Terminology

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/004511ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/004511ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Troupeau, G. (1986). Les problèmes posés par la traduction de l'arabe ancien en français moderne. *Meta*, 31(1), 11–15. <https://doi.org/10.7202/004511ar>

LES PROBLÈMES POSÉS PAR LA TRADUCTION DE L'ARABE MÉDICAL ANCIEN EN FRANÇAIS MODERNE

GÉRARD TROUPEAU

Les anciens ouvrages de médecine arabe ont été écrits dans une langue savante qu'il est convenu d'appeler l'arabe « littéral ». La structure de cette langue n'ayant pas évolué depuis le Moyen Âge, que ce soit du point de vue de la morphologie ou de celui de la syntaxe, la traduction de ces ouvrages dans une langue européenne moderne ne devrait pas, en principe, soulever de grosses difficultés pour quiconque connaît cette langue ancienne, étonnamment conservatrice.

Or l'expérience nous montre que la traduction de ces textes ne va pas sans poser de délicats problèmes lexicaux, liés à la terminologie médicale arabe, même si nous nous bornons au vocabulaire de la physiologie et de la pathologie, en laissant de côté, comme nous le faisons ici, les termes relatifs à la pharmacologie, qui constituent un domaine vraiment à part.

Mais avant d'étudier ces problèmes de traduction, il nous faut d'abord rappeler comment s'est constituée la terminologie médicale arabe.

La médecine arabe étant fondée essentiellement sur les œuvres d'Hippocrate, de Galien et d'autres médecins de l'Antiquité grecque, le problème de la terminologie s'est posé dès les origines de cette médecine.

On admet généralement que c'est dans la seconde moitié du IX^e siècle que fut élaborée la terminologie médicale arabe, grâce aux nombreux ouvrages de médecine grecque traduits en arabe par le célèbre médecin-philosophe Hunayn Ibn Ishāq (m. 873) et ses élèves : Ishāq Ibn Hunayn, son fils, et Hubayš Ibn al-Husan, son neveu.

Sans vouloir diminuer le rôle considérable joué par Hunayn Ibn Ishāq dans la fixation des termes médicaux arabes, on peut cependant estimer que la formation de cette terminologie est antérieure au grand traducteur.

En effet, nous constatons que, dans les premières œuvres médicales composées directement en arabe, au cours de la première moitié du IX^e siècle, par deux médecins qui ne furent pas eux-mêmes des traducteurs : Yūḥannā Ibn Māsawayh (m. 857) et 'Alī Ibn Sahl al-Ṭabari (m. vers 860), nous trouvons une terminologie commune, identique à celle de Hunayn Ibn Ishāq.

Cela prouve qu'antérieurement à cette période, il existait déjà une terminologie médicale arabe, qu'une première génération de traducteurs avait élaborée à partir d'œuvres traduites du grec en syriaque ou composées en syriaque.

Car dans la partie araméenne de l'empire abbasside, la Mésopotamie, où s'élabora la médecine arabe, le syriaque était la langue scientifique, ce qu'elle restera, d'ailleurs, conjointement avec l'arabe jusqu'à la fin du X^e siècle.

C'est ainsi qu'une partie des œuvres de Galien avait été traduite en syriaque par Serge de Ra's al-'Ayn dès le VI^e siècle, puis par Job d'Edesse au IX^e siècle. Et c'est en sy-

riaque que des médecins comme Siméon de Taybūtah et Georges Ibn Buḥtišū' (VIII^e siècle) et Jean Ibn Sérapion (IX^e siècle), composèrent des « Pandectes » ou « Sommes », dont le nom syriaque *kunnošō* est passé en arabe : *kunnāš*, pour désigner ces sortes d'ouvrages médicaux.

Cela explique que nous trouvions, dans la terminologie médicale arabe, de nombreux mots syriaques arabisés, comme :

syr. <i>burhonō</i>	ar. <i>burhān</i>	fr. crise
syr. <i>yarqonō</i>	ar. <i>yaraqān</i>	fr. jaunisse
syr. <i>šiyofō</i>	ar. <i>šiyāf</i>	fr. collyre

Pour faciliter et unifier le travail des traducteurs, les savants syriaques avaient établi de véritables dictionnaires bilingues des termes médicaux, grec-syriaque et syriaque-arabe. Trois ouvrages de ce genre nous sont parvenus : le lexique de Hunayn Ibn Ishāq intitulé *Explication des mots grecs en syriaque*, qui fut complété par son élève 'Isā Ibn 'Alī¹ ; le volumineux lexique syriaque-arabe d'Ibn Bahlūl² et le vocabulaire arabe-syriaque d'Élie de Nisibe intitulé *le Livre de l'interprète*³.

Dans l'élaboration de la terminologie médicale arabe, le problème le plus important que les traducteurs eurent à résoudre fut celui de la création des néologismes.

Lorsqu'ils ne trouvaient pas, en arabe, des mots correspondant aux termes grecs qui désignaient des concepts médicaux inconnus jusqu'alors, les traducteurs avaient recours à deux procédés : l'emprunt et le calque, dont nous allons donner quelques exemples.

Le premier procédé, l'emprunt, consistait à concerver le mot grec, sans le traduire, et à l'arabiser en lui donnant une forme adaptée au système phonétique de l'arabe, comme :

gr. <i>basilikos</i>	ar. <i>basīlīq</i>	fr. basilique (veine)
gr. <i>phlegma</i>	ar. <i>balgām</i>	fr. flegme
gr. <i>phrenitis</i>	ar. <i>farānītis</i>	fr. frénésie
gr. <i>melagkholia</i>	ar. <i>malīḥūliya</i>	fr. mélancolie
gr. <i>khumos</i>	ar. <i>kīmūs</i>	fr. chyme

Le second procédé, le calque, consistait à traduire le mot grec par un mot existant déjà en arabe, un nouveau sens, médical, venant s'ajouter au sens courant.

Le mot grec pouvait être simple ; il était alors traduit par un seul mot arabe, comme :

gr. <i>koīlos</i> , « creux »	ar. <i>ajwaf</i>	fr. cave (veine)
gr. <i>nēstis</i> , « qui jeûne »	ar. <i>ša'im</i>	fr. jejunum
gr. <i>puloros</i> , « portier »	ar. <i>bawwāb</i> ,	fr. pylore
gr. <i>diastolē</i> , « dilatation »	ar. <i>inbisat</i>	fr. diastole
gr. <i>sustolē</i> , « contraction »	ar. <i>inqibaḍ</i>	fr. systole

Mais le mot grec pouvait être composé, soit de deux noms, soit d'un préfixe et d'un nom ; dans ce cas, la morphologie et l'arabe ignorant le procédé de la « composition » des langues indo-européennes, les traducteurs utilisaient le procédé de l'« annexion » propre aux langues sémitiques, et qui consiste à juxtaposer simplement deux noms.

Exemples de mots grecs composés de deux noms :

gr. <i>haimorrhagia</i>	ar. <i>infijaār al-dam</i>	fr. hémorragie
gr. <i>kephalgia</i>	ar. <i>waja' al-ra's</i>	fr. céphalée
gr. <i>leienteria</i>	ar. <i>zalaq al-am'a'</i>	fr. lientérie
gr. <i>phlebotomia</i>	ar. <i>faṣḍ al-'urūq</i>	fr. phlébotomie
gr. <i>straggouria</i>	ar. <i>taqḡīr al-būl</i>	fr. strangurie

Exemples de mots grecs composés d'un préfixe et d'un nom :

gr. <i>anorexia</i>	ar. <i>buṭlān al-šahwa</i>	fr. anorexie
gr. <i>anaisthēsia</i>	ar. <i>buṭlān al-hiss</i>	fr. anesthésie
gr. <i>dusouria</i>	ar. <i>'usr al-būl</i>	fr. dysurie
gr. <i>duspnaiā</i>	ar. <i>'usr al-tanaffus</i>	fr. dyspnée
gr. <i>prognostikos</i>	ar. <i>taqdimat al-ma'rifa</i>	fr. pronostic

Tels sont les deux procédés par lesquels les traducteurs des VIII^e et IX^e siècles forgèrent les néologismes dont ils avaient besoin, contribuant ainsi à créer la terminologie que les médecins arabes utilisèrent durant tout le Moyen Âge.

En cette fin du XX^e siècle, de quels instruments disposons-nous pour traduire les textes médicaux arabes anciens, comme ceux de Mésué, de Rhazès et d'Avicenne ?

D'une part, nous disposons des dictionnaires classiques de la langue littéraire, dont les plus importants sont : le *Lisān al-'Arab* d'Ibn Manẓūr (XIII^e s.), le *Qamūs* de Firūzābādī (XIV^e s.) et le *Tāj al-'Arūs* de Zabīdī (XVIII^e s.).

Mais ces dictionnaires ne nous sont d'aucune utilité pour traduire les textes relatifs aux sciences étrangères, non islamiques, comme la philosophie, les mathématiques et la médecine, car leurs auteurs n'ont enregistré que les vocables attestés dans la poésie antéislamique, le Coran, les traditions prophétiques, la poésie et la prose classiques.

Les seuls dictionnaires arabes utilisables pour traduire les textes médicaux anciens sont deux lexiques spécialisés : le *Maḥāṣin al-'ulūm* de Khwārizmī (X^e s.) dans lequel un chapitre est consacré à la définition de 289 termes de la médecine⁴, et le *Mufīd al-'ulūm* d'Ibn al-Haššā' (XIII^e s.) qui fournit l'explication (*tafsīr*) de 1 277 termes médicaux utilisés par Rhazès dans son célèbre ouvrage intitulé le *Manṣūri*⁵.

D'autre part, nous avons à notre disposition quelques dictionnaires médicaux modernes, anglais-arabe, comme le *Medical Dictionary* de Y.K. Hitti⁶, ou français-arabe, comme le *Dictionnaire des sciences médicales* de M.H. Khayat⁷. Mais ces dictionnaires concernent la médecine occidentale moderne, et ils ont été conçus pour traduire en arabe les manuels d'enseignement composés en langues européennes, anglais et français.

Pour traduire la terminologie médicale moderne, les auteurs de ces dictionnaires, dont la plupart sont des enseignants, ont soit réemployé les termes anciens, soit forgé des néologismes suivant les deux procédés employés par les traducteurs du Moyen Âge : l'emprunt et le calque, dont nous venons de fournir quelques exemples.

Mais parfois, dans le réemploi d'un terme ancien, il s'est produit un déplacement de sens ; comme par exemple pour le mot *hayḍa* qui désigne, en arabe moderne, le « choléra », mais qui désignait, en arabe médiéval, une « indigestion », dont le glossaire du *Manṣūri* donne la définition suivante :

C'est le vomissement et la diarrhée (*qiyām*) de l'intestin, à cause de la corruption de la nourriture ou de son abondance.

Ces dictionnaires médicaux modernes ne nous sont donc pas d'un grand secours, et nous devons les utiliser avec beaucoup de prudence pour ne pas commettre d'anachronismes dans la traduction des termes médiévaux.

La difficulté majeure que nous rencontrons dans la traduction des textes médicaux arabes anciens, provient de la synonymie qui constitue, on le sait, l'une des principales caractéristiques du lexique de l'arabe. Nous allons en fournir quelques exemples typiques.

Pour désigner une affection des intestins, il n'existe pas moins de onze termes, que les dictionnaires arabe-français traduisent indifféremment par : colique, diarrhée, dy-

senterie. L'un de ces termes : *qūlanj*, désigne effectivement la colique ; c'est un mot emprunté au grec : *kôlon*, et pourvu d'un suffixe persan, que le glossaire du *Manṣūri* définit ainsi : « occlusion de l'intestin empêchant les résidus et les vents d'en sortir ». Deux autres termes : *quḍa'* et *maḡs*, sont des mots arabes anciens, que le même glossaire définit de la sorte : « douleur et tranchée (*taqtī'*) dans le ventre ». Quant aux huit autres termes, ils désignent la diarrhée ou la dysenterie, par métonymie :

juḥāf : « écorchure de l'intestin »

ḥilfa ou *iḥtilaf* : « allées successives à la selle »

ḍarab : « corruption de l'intestion »

zuḥar : « gémissement de douleur »

istirsāl : « relâchement de l'intestin »

saḥj : « écorchure de l'intestion »

ishāl : « facilité de l'intestin »

qiyām : « allée à la selle »

Pour signifier différentes sortes de tuméfaction, l'arabe dispose de trois termes : *waram*, *ḥurāj* et *ḍubayla*, que les dictionnaires arabe-français traduisent indistinctement par : tumeur, abcès, ulcère, bubon, mais que le glossaire du *Manṣūri* définit de la manière suivante, en prenant bien soin de distinguer le sens lexical et le sens conventionnel :

waram : « c'est une grosseur qui n'est pas naturelle, due à la matière qui disloque l'organe dans lequel elle est dispersée ; lorsqu'elle se rassemble dans une seule cavité, c'est l'abcès (*ḥurāj*) ; cela, selon la convention des médecins ; quant aux Arabes, ils nomment tout cela : *waram* et *ḥurāj*, par synonymie et sans distinction ».

ḥurāj : « dans le lexique, c'est la tumeur (*waram*) ; selon la convention des médecins, c'est la tumeur lorsque la matière, dispersée dans les fibres de l'organe tuméfié, se rassemble dans une seule cavité ».

ḍubayla : « douleur dans le ventre ; cela, dans le lexique ; quant aux médecins, par *ḍubayla*, ils désignent particulièrement l'abcès (*ḥurāj*), dont la matière est froide, à quelque endroit du corps qu'il se trouve ».

De même, pour exprimer une maladie qui cause le dépérissement du corps, nous trouvons en arabe quatre termes : *diqq*, *sull*, *suḥāf* et *hulās*, que les dictionnaires arabe-français traduisent indifféremment par : phthisie ou étiologie. Seules les deux premiers termes sont définis dans le glossaire du *Manṣūri* de la manière suivante :

diqq : « sorte de fièvre par laquelle le corps s'amincit et s'amaigrit ».

sull : « dans le lexique, c'est l'amaigrissement du corps et la disparition de sa chair, pour quelque raison que ce soit ; selon la convention des médecins, c'est le nom d'un ulcère (*qarḥa*) du poumon, d'où s'ensuit nécessairement l'amaigrissement du corps ».

Nous pourrions ainsi multiplier les exemples de trois et de quatre mots, utilisés de façon courante, pour exprimer une même notion, comme :

dalīl, *'araḍ* et *'alāma* : « symptôme »

ṣadīd, *qayḥ*, *midda* et *madda* : « pus »

Une autre difficulté, moins fréquente que la synonymie, que nous rencontrons aussi dans la traduction des textes médicaux arabes anciens, provient de la polysémie de certains termes, dont nous nous bornerons à donner deux exemples.

Le mot *ṣiyāf*, que le glossaire de *Manṣūri* définit comme : « un fragment de médicament façonné selon une forme quelconque, variable », signifie aussi bien : « collyre pour les yeux » que « pessaie, suppositoire » ; dans la première acception, il est synonyme de *qaṭra*, et dans la seconde, de *farzaja*, défini par le même glossaire comme : « un

fragment de médicament préparé comme un gland, qui se place dans le vagin ou le rectum ».

De même, le mot *ḥabba* signifie à la fois : « grain, pilule et pustule », c'est-à-dire qu'il est synonyme de *bizra* dans la première acception, de *qurṣa* dans la seconde, et de *baṭra* dans la troisième.

Tels sont les problèmes lexicaux qui se posent aux traducteurs de textes médicaux arabes anciens : ils sont dus essentiellement à l'absence d'un dictionnaire de la langue médicale ancienne qui, seul, permettrait de les résoudre.

Mais la réalisation d'un tel dictionnaire ne sera possible que lorsque les éditions de textes anciens, traduits du grec et du syriaque, ou composés directement en arabe, seront accompagnées de glossaires exhaustifs⁸.

De même, une partie de ces textes ayant été traduits en latin, au Moyen Âge, et en français, à la Renaissance, il est éminemment souhaitable que ces traductions soient éditées, accompagnées, elles aussi, de lexiques exhaustifs⁹.

Notes

1. Édité par G. Hoffmann, *Syrisch-arabische Glossen*, Kiel 1874, et R. Gottheil, Rome, 1928.
2. Édité par Rubens Duval, *Lexicon syriacum, auctore Hassano Bar Bahlule*, Paris, 1888-1896.
3. Édité par Thomas a Novaria, *Thesaurus arabico-syrolatinus*, Rome 1636, et par Paul de Lagarde, *Praetere-missorum libri duo*, Göttingen, 1879.
4. Édité par G. van Vloten, *Kitāb Maṣāṭīḥ al-'ulūm*, Leiden, 1895.
5. Édité par G.S. Colin et H.J.P. Renaud, *Glossaire sur le Mansuri de Razès*, Rabat, 1941.
6. Yusuf K. Hitti (1972) : *Medical Dictionary*, Beirut.
7. Muhamed H. Khayat (1974) : *Dictionnaire des sciences médicales*, Damas.
8. Dans cette voie, les ouvrages publiés dans la collection *Arabic Technical and Scientific Texts* par le Cambridge Middle East Center, constituent un modèle qui mérite d'être imité ; de même que l'excellente édition du *De Generatione Animalium* d'Aristote, par J. Brugman et H.J. Drossart Lulofs, Leiden, 1971.
9. C'est ce que j'ai tenté de réaliser, en collaboration avec Danielle Jacquart, pour le *Livre des axiomes médicaux (Aphorismi)* de Yūḥannā Ibn Māssawayh (Jean Mésué), Genève-Paris, 1980.